VILLE DE
châteaurenard
DE PROVENCE

ARRETE DU MAIRE

N° 2026-338

POLICE MUNICIPALE

Réf. : MM/CD

Objet : Instauration d'un stationnement interdit– Place Lorette.

Le Maire de la Commune de Châteaurenard,

Vu les articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1 à L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L325-1 à L325-13, L 411-1 à L411-8, R110-1 et suivants, R 411- 5, R 411-8, R 411-25 à R 411-28, R 417-10 et R 417-12 du Code de la Route,
Vu l'arrêté du Maire N°2026-183 du 28 Avril 2026 accordant délégation de fonction à M. CHAUVET Eric, Adjoint au Maire pour la Sécurité – Prévention
Considérant que de nombreux véhicules stationnent régulièrement sur la Place Lorette empêchant la libre circulation des véhicules,
Considérant que pour ces motifs, il est nécessaire de réglemente le stationnement,
Considérant qu'il appartient au Maire de veiller au bon ordre et d'assurer la sécurité publique,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :
Le **stationnement** sera interdit à tous les véhicules dans le périmètre de la Place Lorette.

ARTICLE 2 :
Les Services Techniques Municipaux seront chargés de mettre en place et de maintenir la signalisation provisoire et réglementaire.

ARTICLE 3 :
Les véhicules des usagers contrevenant aux dispositions suivantes feront l'objet d'une verbalisation suivie de mise en fourrière.
Les véhicules de secours, d'urgence ou d'intervention ne sont pas concernés par l'ensemble des prescriptions énoncées dans le présent acte.

.../...

ARTICLE 4 :
Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale et Messieurs les Commandants de la Brigade de Gendarmerie et du P.S.I.G sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète d'ARLES,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux,

Châteaurenard, le 21 Août 2026
Eric CHAUVET
Adjoint au Maire Délégué à la Sécurité

MAIRIE de CHATEAURENARD (B-du-Rh.)

Date de publication sur le site internet de la Ville : 25 AOUT 2026

Date de Notification :

Date de transmission du contrôle de légalité :